



**30€**

## **PASS'SPORT CLUB**

### **Pour bénéficier de la participation de la Ville :**

- être Pisciacais et âgé de 11 à 17 ans (né entre le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et le 31 décembre 2008).
- être inscrit dans une association sportive pour la saison 2019-2020 et reconnue par la municipalité.

### **Pour t'inscrire, il faut déposer un dossier auprès de ton association avec :**

- une copie de ta pièce d'identité, carte de séjour ou du livret de famille.
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- remplir le dossier d'inscription.

**Dossier à déposer  
auprès de ton association  
avant le 8 novembre  
2019 dans la limite des  
places disponibles.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET  
NE SERA PAS VALIDÉ**

L'association est le partenaire de la ville dans Pass'sport club. C'est elle qui vous inscrit dans le dispositif, gère votre dossier et organise la restitution des 30 euros offerts par la ville.

Participation non soumise au quotient familial et aux conditions de ressources.